

APPEL A SOUTIEN RELAXE POUR LES MARAUDEUR.SES

TRIBUNAL DE GRENOBLE
LE 27/05 À 13H



NO ONE
IS ILLEGAL

APPEL À SOUTIEN APPEL À MOBILISATION RELAXE POUR LES 3+4+2

Le printemps 2021 est marqué par deux procès politiques, criminalisant la solidarité avec les exilé.es et les sans papiers.

Le 22 avril, au tribunal de Gap, a eu lieu le jugement en première instance de deux solidaires pour "aide à l'entrée et à la circulation sur le territoire national de personnes en situation irrégulière". Ils avaient été interpellés le 19 novembre alors qu'ils étaient en train de porter secours à une famille afghane sur le territoire français. Le procureur a requis deux mois de prison avec sursis et cinq ans d'interdiction du territoire des Hautes-Alpes. Le verdict sera rendu le 27 mai.

Le 27 mai également aura lieu à **Grenoble** le jugement en appel des "7 de Briançon". Ils avaient été condamnés en première instance à des peines allant jusqu'à quatre mois de prison ferme et huit mois avec sursis pour avoir participé le 22 avril 2018 à une manifestation antifasciste. Cette action spontanée visait à dénoncer l'action du groupe fasciste Génération Identitaire (dont il est maintenant attesté que certains membres se réclamaient du nazisme) présent la veille au col de l'Échelle, et la militarisation de la frontière qui met des vies en danger.

Depuis 5 ans, l'État mène une chasse à celles et ceux qu'il considère comme indésirables et procède quotidiennement à des refoulements illégaux (contrevenant à ses propres lois, ainsi qu'aux normes européennes).

Depuis 5 ans, des milliers de solidaires et des dizaines de soignant.es se relaient au nom du principe de fraternité pour porter assistance à des exilé.es déterminé.es à venir chercher chez nous un peu de paix.

Cette politique du gouvernement français a déjà conduit à la mort de 5 personnes en exil à Montgenèvre. Plusieurs centaines de blessés sont également à déplorer, et le ton sécuritaire continue de monter. Le 16 novembre, les effectifs de police ont été doublés à Montgenèvre, avec de surcroît l'arrivée des forces militaires dites "sentinelles".

Les dizaines de milliers de cadavres aux portes de l'Europe, la violence et le déni de droit aux frontières ne semblent pas gêner le gouvernement français. La militarisation de la montagne n'est qu'un geste vain de l'État qui a pour unique effet de pousser les exilé.es à prendre plus de risques.

Pour nous, solidaires, il n'est pas question que le scénario se répète inlassablement à la frontière briançonnaise.

POUR QUE CESSE LA TRAQUE DES EXILÉ.ES PARTOUT SUR LE TERRITOIRE
EN SOLIDARITÉ AVEC TOUS LES SANS PAPIERS ET LES SOLIDAIRES INCULPÉS
NOUS VOUS ATTENDONS

LE 27 MAI À 13H DEVANT LE TRIBUNAL DE GRENOBLE